

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 20 janvier 2025 - 1,50 €

N° 119

Musk

On s'étonne et on s'indigne quand Elon Musk soutient l'extrême droite européenne. C'est oublier les aspects modernistes du populisme.

Comment se fait-il que l'homme le plus riche du monde, champion des technologies avancées, puisse soutenir Donald Trump puis entrer dans son gouvernement? Comment se fait-il que le président de Tesla, parfaite incarnation du futurisme planétaire, puisse soutenir l'extrême droite allemande, anglaise, italienne?

La première explication tient à l'évolution de l'extrême droite qui, sous sa forme populiste, ne ressemble plus du tout aux mouvements réactionnaires et aux partis totalitaires du siècle dernier. En Allemagne, Alternative für Deutschland accepte si manifestement l'évolution des mœurs que sa dirigeante, Alice Weidel, a pour compagne une citoyenne suisse d'origine sri-lankaise. En Italie, la politique de Giorgia Meloni n'évoque en rien celle, totalitaire, du fascisme italien. Dans l'ensemble, les partis populistes respectent les règles du capitalisme néolibéral ou s'affirment ultralibéraux, en accord Elon Musk qui a été chargé par Donald Trump de réduire le poids de l'administration fédérale.

Il faut aussi souligner un fait trop souvent négligé: les grandes figures du populisme doivent une partie de leurs succès – parfois

éphémères – à d'excellents techniciens de la mise en scène sur les réseaux sociaux. L'humoriste Beppe Grillo, fondateur du mouvement Cinq Étoiles, a été épaulé par Gianroberto Casaleggio; Boris Johnson a été popularisé par Dominic Cummings; Jair Bolsonaro a été porté au pouvoir grâce au talent de son propre fils dans le maniement des algorithmes.

Les dirigeants populistes ne sont pas des réactionnaires à l'ancienne, propriétaires terriens, chefs de

famille rigoristes, chrétiens fervents, favorables au corporatisme. Leurs propagandistes cultivent volontiers le mythe du bon vieux temps, mais ils sont à l'aise dans le monde moderne, individualiste, spontanément hostile aux cadres idéologiques et aux partis très structurés, ouvert aux nouveaux aventuriers de la technique et de la politique.

L'étrange Monsieur Musk noue des alliances logiques, sans doute fragiles, qui ne correspondent plus aux catégories des siècles passés

et qui sont encore imprévisibles dans leurs effets.

Claudine Uzerche

SOMMAIRE

P. 1 : Musk. P. 2 : Israël, le Hamas, le Qatar et les autres. – Brouteurs. P. 3 : Lectures. P. 4 : Modération et liberté. P. 6 : 21 janvier. – Bayrou, manœuvrier ou funambule ? P. 7 : Grippe. – Logement. – Retraites. P. 8 : Désolation. P. 9 : Jalons. P. 10 : Henri Nallet. – Humour. P. 11 : Le commerce des fêtes. Théâtre *La fileuse de nuit*. P. : 12 Journée de la lépre.



■ **Gaza** : Sous l'égide de Steve Witkoff, envoyé spécial de Donald Trump, un cessez-le-feu a été signé entre Israël et le Hamas le 17 janvier. 33 otages israéliens doivent être échangés contre 95 prisonniers palestiniens dans un premier temps. Trois otages israéliennes ont été libérées le 19 : Romi Gonen, Emily Damar et Doron Steinbrecher.

■ **Nigeria** : Une cinquantaine d'agriculteurs ont été massacrés le dimanche 12 janvier par Boko Haram dans l'État de Borno.

■ **Épidémie** : La nouvelle souche du virus Mpox se répand, notamment chez les enfants, en RDC (25 600 cas) et au Burundi (1 100 cas).

■ **Nucléaire** : Selon le *Financial Times* (14 janvier), la construction de la centrale nucléaire de Sizewell C dans le Suffolk, menée par EDF, coûtera 40 milliards d'euros, le double de ce qui avait été prévu en 2015, alors que les co-investisseurs chinois se sont retirés sous la pression des États-Unis et que le gouvernement britannique n'entend pas financer la différence. L'autre centrale construite par EDF à Hindley Point C dans le Somerset depuis 2017, pour le même coût, doit entrer en fonction en 2029.

■ **Cuba** : À la suite d'une médiation du Saint-Siège, Cuba a été retirée de la liste des États terroristes par le président Biden et a annoncé la libération de 553 prisonniers politiques le 15 janvier.

■ **Corée du Sud** : Le président Yoon Suk Yeol a été arrêté le 15 janvier après un assaut du palais présidentiel

Israël, le Hamas, le Qatar et les autres

L'échange entamé le dimanche 19 janvier concerne d'abord 33 otages israéliens du Hamas et 737 prisonniers palestiniens et 1167 Gazaouis arrêtés après le massacre du 7 octobre 2023. Parmi les détenus en Israël, on remarque Zakaria Zubeidi, ancien commandant des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, dépendant de l'Autorité palestinienne, arrêté en 2019 pour des fusillades en Cisjordanie et soupçonné de plusieurs attentats lors de la Seconde Intifada (2000-2005). Cela explique pourquoi même ses partisans définissent l'accord comme « mauvais », mais estiment que, pour rester fidèle à ses valeurs, Israël doit l'accepter. En revanche, l'un des ministres les plus intransigeants, Itamar Ben Gvir, a démissionné avec ses deux collègues de parti, dénonçant « un accord irresponsable » malgré l'avertissement de Benjamin Netanyahu : « celui qui démantèlera un gouvernement de droite sera pour toujours dans l'opprobre ». L'avenir de sa coalition reste donc incertain : le parti de Bezalel Smotrich, l'autre dirigeant d'extrême droite, a annoncé se maintenir au gouvernement pendant la première phase de l'accord mais en sortira si la guerre ne reprend pas à l'issue des 42 jours de trêve.

On comprend que tant Anthony Blinken, le secrétaire d'État américain sortant, que Donald Trump, le nouveau président qui, par l'intermédiaire de son émissaire spécial Steve Witkoff, a fait

plier le Premier ministre israélien avant même de s'installer à la Maison Blanche, auront tenté de conjurer l'échec de l'opération. On sait que celle-ci a été montée à Doha, la capitale qatarie, avec des négociations entre Israël et le Hamas, mais de manière indirecte, avec une pression américaine et des interventions de l'Égypte et, surtout, du Qatar, qui a renforcé son image internationale. La France a dû se contenter d'un message d'Emmanuel Macron considéré comme réducteur par les Israéliens : « Les otages, libérés. Les Gazaouis, secourus. Une solution politique doit advenir ».

Du côté du Hamas, quoique pas totalement détruit, son potentiel militaire a été drastiquement réduit. Sur place, sa popularité, qui n'était pas totale malgré la main de fer avec lequel il gouvernait l'enclave, se trouve fort entamée, d'autant qu'il n'a pu établir de véritable jonction avec le Hezbollah au Liban, contraint à un cessez-le-feu depuis le 27 novembre. Joint à l'effondrement de Bachar al-Assad en Syrie et à l'effacement de l'Iran qui s'est ensuivi, un nouveau paysage se met en place au Proche-Orient. Donald Trump va ainsi pouvoir relancer la politique de rapprochement qu'il avait entamée entre Israël et l'Arabie saoudite à travers les Accords d'Abraham conclus sous sa première présidence en 2020 et qui avaient abouti à une normalisation diplomatique entre l'État hébreu et les Émirats arabes unis, Bahrain, le Soudan et le Maroc.

Côté matériel, il faudra au moins 30 milliards de dollars pour reconstruire Gaza. Pour le bilan humain, aux dizaines de milliers de Pa-

lestiniens morts sur place s'ajoutent les 1200 Israéliens tués le 7 octobre et plusieurs centaines de soldats tombés dans les combats menés depuis.

Jean Étèveaux

Brouteurs

On a découvert sur TF1 cette dame de 53 ans qui racontait comment elle s'était fait arnaquer – à hauteur de 830 000 euros ! – par un faux Brad Pitt, le célèbre acteur américain, avec lequel elle pensait avoir une relation sentimentale par l'intermédiaire de Facebook. En rémission d'un cancer au cerveau, divorcée, ayant fait trois tentatives de suicide, cette dame, encore jolie et s'exprimant intelligemment, racontait ses malheurs. Sans doute comme une planche de salut, espérant une réaction de solidarité, une protection des autorités jusqu'à sourdes à sa détresse.

Bien mal lui en a pris car son histoire, loin d'émouvoir, a fait rire le monde entier. Elle a été victime d'une vague de cyber-harcèlement, de moqueries, de parodies... Les gens sont méchants, surtout en foule et en profitant de l'anonymat des réseaux sociaux. Sa fille de 22 ans annonce qu'une plainte sera déposée contre la chaîne de télévision qui, à partir de dix heures d'enregistrement, aurait fait un documentaire à charge. Une agence privée, qui propose ses services aux victimes d'escroqueries sur Internet, a décidé de faire de cette histoire son cheval de bataille. Elle serait parvenue à localiser l'habile escroc au Bénin. Il s'agirait d'un de ces « brouteurs » – ils sont des milliers dans certains pays d'Afrique, d'Asie ou en Russie qui, depuis bientôt

par Catherine PAUCHET

un quart de siècle, profitent de la crédulité des gens et des failles des réseaux sociaux pour monter des arnaques parfois brillantes, le plus souvent des arnaques sentimentales avec de faux profils Internet... – Les victimes se comptent par dizaines de milliers, notamment sur les sites de rencontres, et les sommes en jeu sont énormes. Le Centre antifraude du Canada a recensé 1 420 affaires en 2022 dans ce seul pays, pour un préjudice de 59 millions de dollars canadiens (en 2017, le nombre des victimes n'était que de 721 pour un préjudice de 18 millions de dollars canadiens).

On a tort de se moquer de cette dame et des autres victimes, souvent des personnes seules et fragilisées par les malheurs de la vie, car beaucoup de gens peuvent, dans un moment de détresse, se laisser dépouiller par un biais ou un autre. Il suffit parfois d'une seconde d'inattention. Le premier coupable, ce sont les entreprises créatrices de ces réseaux sociaux. Elles gagnent des milliards de dollars avec des applications très populaires. Meta est la maison mère de Facebook, WhatsApp et Instagram notamment. Facebook revendique plus de 3 milliards de comptes actifs, dont 2 à 3 % seraient mal intentionnés : 90 millions d'escroqueries potentielles en ligne !). WhatsApp en a tout autant et Instagram 2,4 milliards. Avec seulement 72 000 employés à plein temps chez Meta, la surveillance en est laissée à des algorithmes largement aveugles et sans cœur. Pourquoi laisser en place tous ces comptes bidon, alors qu'il serait techniquement possible de faire respecter un minimum de transparence et d'honnê-



SAGA

L'infiltré

Les grands-parents Pelletier sont maintenant installés en France. Autour d'eux gravitent leurs enfants : Jean, commerçant, François, journaliste, Hélène, animatrice d'une émission de radio la nuit, ainsi que Colette, une petite-fille repliée sur elle-même. Pierre Lemaitre poursuit sa saga commencée à l'aube du XX^e siècle.

Nous sommes en 1959. Une délégation de patrons français est invitée à Prague, en pleine guerre froide. Ce voyage inédit est commenté par François pour la télévision mais le journaliste va se faire piéger par les services de renseignement. Dans l'adversité, les Pelletier vont devoir se serrer les coudes. Un roman entre polar et espionnage.

« Un avenir radieux », Pierre Lemaitre, Calmann-Lévy, 592 p., 23,90 €.

ROMAN

La revanche

Port-Vendres, 1962. La guerre d'Algérie finie, des flots de rapatriés débarquent en Occitanie. Parmi eux, Robert Fuster. Il revient sur la terre qu'il avait quittée pour faire fortune à Oran tandis que son frère, Émile,



était resté au pays pour s'occuper du vignoble familial. Aujourd'hui il a besoin d'un refuge mais son cadet se montre peu accueillant. Les deux frères se détestent. Heureusement il y a leurs épouses, Jeanne et Mariette, bien décidées à s'entraider, et Olivier, neuf ans, le petit-fils de Robert, qui se passionne pour la vigne. Hélène Legrais retrace le difficile retour des Pieds-noirs.

« D'une rive à l'autre », Hélène Legrais, Calmann-Lévy, coll. Terroires, 320 p., 19,90 €.

HISTOIRE

Peuples et forêt

C'est à la découverte d'une terre peuplée de tribus méconnues et recouverte d'une riche forêt que l'écrivain brésilien Márcio Souza nous convie dans son histoire de l'Amazonie de la période précolombienne jusqu'au XXI^e siècle. Grande comme douze fois la France et s'étalant sur sept pays, cette région a connu une période glorieuse avant que les Indiens ne soient décimés par les maladies des conquérants. De nos jours la déforestation au profit de la culture du soja menace l'écosystème.

« Amazonie », Márcio Souza, éditions Métailié, 464 p., 25,50 €.

Clarisse Herrenschildt
Les trois écritures

Langue, nombre, code



REVUE

Liban

Situé à la croisée de l'Afrique, l'Asie et l'Europe, le Liban a toujours attiré les convoitises de ses voisins. Phéniciens, Babyloniens, Ottomans... y ont laissé leur empreinte religieuse. Aujourd'hui, dix-huit communautés cohabitent dans un fragile équilibre. Les Cahiers de Science & Vie retracent leur histoire. Autres sujets : Notre-Dame de Paris, le mythe de Nosferatu...

« Le Liban », Les Cahiers de Science & Vie, janvier-février 2025, 7,90 €. En kiosque.



par les enquêteurs mandats par la justice pour qu'il réponde des accusations de complot contre la Constitution. Il avait promulgué brièvement, le 3 décembre, un état de loi martiale jugé illégal par le Parlement.

■ **Australie** : La Cour fédérale a rendu, le 3 janvier, un arrêt définitif exonérant les désherbants à base de glyphosate (Rondup) de toute responsabilité dans le développement de certains cancers.

■ **États-Unis** : Les incendies de Los Angeles ont détruit plus de 16 000 hectares et fait une trentaine de morts. Les dommages sont estimés entre 150 et 250 000 milliards de dollars. De nombreux biens n'étaient plus assurés car les compagnies rechignent à assurer les risques trop nombreux de cette région alors que l'État californien avait tenté de limiter leurs augmentations de tarif. La ville sera-t-elle en mesure d'accueillir, la finale de la coupe du monde de football en 2026, le Superbowl 2027 et surtout les Jeux Olympiques de 2028 où on attend 15 millions de visiteurs ? Aucun des 80 sites olympiques ne semble avoir été touché.

■ **États-Unis** : La loi interdisant l'application chinoise Tik Tok aux États-Unis si elle n'est pas cédée à des intérêts américains, était censée entrer en vigueur le 19 janvier. Mais on ne sait pas ce que le président Trump en fera dans le cadre d'un grand marchandage avec la Chine communiste.

■ **Russie** : Les trois avocats d'Alexis Navalny ont été condamnés, le 17 janvier à huis clos, pour « extrémisme ».

Si vous vous faites pirater votre compte Facebook, Meta ne vous offre, en pratique, quasiment aucun moyen viable de le récupérer. Son patron, Marck Zuckerberg a déjà eu à répondre devant des commissions parlementaires aux États-Unis ou en Grande-Bretagne de sa parfaite irresponsabilité et insensibilité sur les dégâts collatéraux de sa machine à faire du fric. Jusqu'à présent, il s'en est sorti indemne avec de vagues promesses – jamais tenues – de mettre un peu d'ordre. Il vient de verser 1 million de dollars pour avoir le droit d'assister à l'investiture de Donald Trump le 20 janvier et qu'on lui fiche la paix. Ses applications passaient par la moulinette idéologique du « fact-checking ». Mais le « wokisme » n'a plus le vent en poupe depuis l'élection de Trump. Alors voilà le naufrage androgyne Zuckerberg qui fait l'éloge de l'énergie masculine, lors d'une interview-fleuve le 17 janvier. Au panier la « modération » et 5 % du personnel en même temps qui vont devoir chercher du travail ailleurs. Ça lui fera des économies. Mais il ne semble pas vouloir réinvestir celles-ci dans la chasse aux arnaqueurs...

Le second responsable, ce sont les banques qui, pour les mêmes raisons, ayant taillé dans leur personnel jusqu'à l'extrême limite, sont encore capables de vous enquiquiner en vous demandant pourquoi vous retirez 2 000 euros en espèces (au nom de la lutte contre le blanchiment d'argent), mais semblent laisser filer vers l'Afrique, par divers moyens plus ou moins officiels, des centaines de milliers d'euros fruits d'escroqueries et de trafics. La victime du faux Brad Pitt veut d'ailleurs porter

plainte contre sa banque qui n'aurait pas respecté la loi Tracfin.

Le troisième coupable ce sont les États. À commencer par les États défaillants d'Afrique ou d'Asie qui semblent tolérer des activités internet illégales faute de compétences, de police dédiée et peut-être aussi parce que ces afflux d'argent aux dépens des Occidentaux naïfs les arrangent. Mais aussi les États européens, qui se scandalisent d'un Twitt d'Elon Musk pour dénoncer les réseaux pédophiles pakistanais en Angleterre ou pour soutenir l'extrême droite en Allemagne, mais ne font rien pour obliger les réseaux sociaux à identifier leurs utilisateurs et à protéger ceux qui sont là pour se détendre et rêver, ou consommer et faire des affaires, contre ceux qui ne sont là que pour voler et détruire. Comme si les petits « brouteurs » africains bénéficiaient d'une sorte de tolérance des grands « brouteurs » que sont les fameux réseaux sociaux sans lesquels plus personne, dans aucun pays du monde, n'envisage plus de vivre. Regardez ce que font vos voisins dans une rame de métro. Parmi eux, certains sont en train de tomber dans un panneau grand ouvert, rien qu'en pianotant d'un doigt sur leur smartphone.

Le 17 janvier, la Cour suprême américaine a interdit TikTok (1,5 milliard d'utilisateurs dans le monde, 170 millions aux États-Unis) sur le sol américain, ainsi que d'autres applications d'origine chinoise, au motif que les données des citoyens américains seraient à la merci des autorités de Chine populaire. Donald Trump et son nouvel ami Elon Musk ont dit qu'ils allaient décider d'un sursis afin de trouver un

accord pour un actionnariat à 50 % américain. Peut-on leur faire confiance pour protéger les simples citoyens ? Y a-t-il une alternative ?

Frédéric Aimard

Modération et liberté

Ces dernières années, comme beaucoup d'entreprises, le réseau Meta (Facebook, Instagram et WhatsApp) avait adopté une politique dite « inclusive » conçue pour soi-disant favoriser la diversité, c'est-à-dire les minorités ethniques et sexuelles, au détriment des critères de compétence et de qualité, notamment en matière de recrutement, de formation, de sélection des fournisseurs. Meta avait également institué une politique de « fact-checking » consistant à confier à des tiers – plus de 80 organisations chargées depuis 2016 de vérifier les informations dans plus de 60 langues – un contrôle des contenus publiés sur les réseaux. D'une manière générale ce contrôle était très influencé idéologiquement par l'anti-culture ambiante. Il avait abouti à bannir du réseau le président Trump qui s'est bientôt chargé de créer un réseau concurrent, *Truth Social*.

L'abandon du fact-checking.

– Après la victoire de Trump, Mark Zuckerberg, le patron de Meta, a changé de camp. Il a remis en cause sa politique de « diversité, égalité et inclusion » (DEI) et son programme de fact-checking. « *Nous allons nous débarrasser des fact-checkers [...] en commençant par les États-Unis* », a-t-il déclaré. Il s'est dit particulièrement choqué

par les propos du président Joe Biden considérant que les réseaux sociaux « *tuai*ent des gens ».

Aussitôt, bien sûr, se sont élevés les maîtres du pouvoir que leur hubris conduit à accaparer le contrôle de la pensée et la parole. Michael O’Flaherty, commissaire aux droits de l’homme au Conseil de l’Europe, a dénoncé des risques de « *conséquences négatives pour les droits humains* » de l’abandon du *fact-checking*. Thierry Breton a espéré que la réglementation européenne DSA qu’il a mise en place permettrait de s’opposer aux dispositifs de Facebook et X. Les présidents Lula et Macron, seuls juges sans doute du vrai et du faux, auraient convenu ensemble que « *la liberté d’expression n’est pas synonyme de liberté de propager des mensonges* ».

Accusés de biais politiques par Meta, les *fact-checkers*, dont l’Agence France Presse (AFP), éplorés comme un cœur de vierges *woke* violentées, ont dénoncé une décision inique et dangereuse pour le journalisme. En fait les *fact-checkers* pleurent surtout la source de revenus significative que Meta leur procurait en payant leur service de *fact-checking*. Le service consacré à cette activité de l’AFP, AFP Factuel, emploie près de 150 journalistes dont une dizaine aux États-Unis. Selon les informations du *Figaro*, pour sa participation au programme de *fact-checking* de Meta, *Libération* aurait touché 100 000 dollars en 2017 et 245 000 dollars l’année suivante pour 249 articles entrés dans la base de Facebook.

Mark Zuckerberg remplacera le *fact-checking* par le système de community notes adopté par Elon Musk

sur X. Il s’agit de permettre à une communauté de lecteurs autorisés d’intervenir pour recontextualiser, préciser ou corriger les informations délivrées sur le réseau, y compris la publicité. En dessous de tout post considéré comme imprécis ou fallacieux, seront publiées leurs observations qui auront recueilli une adhésion consensuelle.

À dire vrai, cette idée qu’un consensus ferait la vérité est elle-même une erreur car chacun sait que l’opinion est moutonnaire jusque, et peut-être surtout, dans l’erreur, la haine ou la violence.

L’État n’est pas garant de la vérité. – On ne tue pas l’erreur en la censurant mais en la combattant par la raison et par la réalité. Quant à la vérité, elle est loin d’être toujours certaine. Certes, il y a des vérités scientifiques, mais il a fallu parfois des Copernic et des Galilée pour les faire aboutir en brisant les consensus du moment. Au XX^e siècle, l’abbé Georges Lemaître proposa la théorie du Big Bang contre le consensus scientifique, mais parvint à le faire admettre, notamment à Einstein, par l’argumentation et le débat.

Pas plus que n’importe quelle entreprise ou autre communauté humaine, l’État ne peut être le garant de la vérité. Mais il doit lutter contre la manifestation du mal avéré et veiller à établir des lois qui permettent de punir ceux qui propagent la violence, qui calomnient, qui insultent, diffament... Et il doit permettre à chacun de faire prévaloir efficacement ses droits contre ceux-ci. A l’image de toutes les antiques sagesse, le décalogue énonce des interdictions sauf à honorer son père et sa mère et à se reposer le sep-

tième jour. L’État est appelé à dire, non sans précaution, ce qu’il ne faut pas faire, pas ce qu’il faut faire; il garantit la liberté de chacun de vivre à sa manière dans le respect des autres à faire de même. Le propre des États totalitaires est précisément que ce qui n’y est pas autorisé est interdit, tandis que la pratique des États libres est à l’inverse que ce qui n’y est pas interdit est autorisé.

La liberté d’expression est l’une des premières garanties due par l’État à ses citoyens parce qu’elle répond au besoin humain naturel, fondamental, métaphysique de recherche de la vérité, et parce que c’est elle qui permet le mieux de révéler la vérité dans le processus de tâtonnement, d’essais et erreurs, et de libre contradiction d’où est né le progrès humain. La liberté de pensée et de parole est créatrice. L’humanité s’éteint quand elle perd son esprit critique et c’est d’ailleurs pourquoi les despotismes finissent toujours par s’étioiler avant de s’effondrer. Pour prospérer, la démocratie a moins besoin d’un État qui dicte leur conduite et leurs propos aux individus que d’un État qui assure à tous la possibilité de s’exprimer et se conduire librement dans le respect de règles communes et communément adoptées. À cet égard l’Europe participerait mieux à la consolidation de nos démocraties en favorisant la création de nouveaux réseaux sociaux et la concurrence des idées au travers de celle de leurs supports d’expression plutôt qu’en érigeant, façon Thierry Breton, des règles si rigides qu’elles laissent les Américains et les Chinois seuls maîtres de ce marché.

L’abandon du *fact-checking* est une bonne nou-

velle pour la liberté, mais il faut souhaiter que l’institution d’un nouveau contrôle par « consensus » fasse elle-même long feu. Car le meilleur moyen de combattre le mensonge, c’est de le contester avec la force de l’intelligence et la vérité des faits. À cet égard, il faut favoriser la libre expression des opinions et la contradiction sur les réseaux plutôt que vouloir les brider. En cas d’excès, le meilleur moyen de s’opposer à la violence physique ou verbale, sous toutes ses formes et y compris sur les réseaux sociaux, c’est de disposer d’un dispositif légal adapté et d’une justice efficiente.

Jean-Philippe Delsol

misme » à des peines de colonie pénitentiaire.

■ **Iran** : Deux juges de la Cour suprême, 68 et 71 ans, ont été assassinés le 18 janvier à Téhéran par un homme qui s’est ensuite suicidé. Emprisonné depuis deux ans en Iran, le Français Olivier Grondeau, 34 ans, est sorti de l’anonymat le 13 janvier par un message audio diffusé par France Inter où il dit sa détresse. Deux autres Français, Cécile Kohler et Jacques Paris, connaissent le même sort depuis 2022. Louis Arnaud avait été libéré le 13 juin.

■ **Espagne** : Pour les véhicules roulant en Espagne, le triangle de sécurité obligatoire sera remplacé, à partir du 1er janvier 2026, par un gyrophare géolocalisable coûtant environ 40 euros.

■ **Disparition** : Le cinéaste américain David Lynch est mort le 16 janvier à 78 ans.

■ **Parlement** : La motion de censure déposée par la gauche (Insoumis, communistes et écologistes) le 16 janvier n'a recueilli que 131 voix au lieu des 288 nécessaires. Socialistes et RN ne l'ont pas votée.

■ **Mer** : Charles Dalin a été le premier des 33 skippers encore en mer du Vendée-Globe à franchir la ligne d'arrivée aux Sables d'Olonnes le 14 janvier. Il bat le record de cette course autour du monde, en solitaire et sans escale, en moins de 65 jours. Il a été suivi de Yoann Richomme le 15 et de Sébastien Simon le 17.

■ **Nucléaire** : Selon le rapport de la Cour des comptes publié le 14 janvier, l'EPR de Flamanville aurait coûté 23,7 milliards d'euros au lieu des 3,3 milliards prévus en 2007. Au prix où est vendue l'électricité actuellement, la rentabilité de cet investissement est impossible.

■ **Natalité** : Selon l'Insee (14 janvier), 663 000 bébés sont nés en France en 2024. C'est 2,2 % de moins qu'en 2023 et 21,5 % de moins qu'en 2010. L'indice de fécondité par femme est de 1,62 enfant par femme, le plus bas depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

■ **Blé** : Les récoltes de blé tendre françaises ont représenté 25 000 tonnes. C'est la plus faible moisson depuis 1983, avec des baisses de rendement de 15 à 25 % par rapport à 2023 à cause des pluies et du manque de chaleur. L'Algérie n'importe plus de blé français pour des raisons politiques.

■ **Église** : Neuf nouvelles accusations d'agressions sexuelles commises par

21 janvier

À part les nostalgiques de Lénine mort le 21 janvier 1924 – anniversaire bien oublié l'an passé –, chacun considère le 21 janvier comme se rapportant à l'exécution de Louis XVI en 1793. Des commémorations se tiennent ainsi un peu partout, en particulier sous la forme de messes, lesquelles ne sont pas célébrées que chez les traditionalistes. Elles associent inmanquablement à sa mémoire non seulement sa famille, notamment la reine Marie-Antoinette, mais aussi la France, tant il reste difficile de dissocier le roi de son pays.

En dehors des appréciations sur son règne et sur son action personnelle, la figure de Louis XVI ne peut en effet s'abstraire de l'histoire de France. Elle en fait partie et, comme ce fut une période tragique, son souvenir est irrémédiablement lié aux mauvais comme aux bons jours. Les uns et les autres ne peuvent être oubliés et, à moins de se contenter d'une vision caricaturale, ce roi tient toute sa place dans le déroulé des siècles qui firent la France. Pourtant, des républicains farouches, même longtemps après sa mort, auront aimé célébrer le 21 janvier autour d'une tête de veau, qui était à l'origine une tête de cochon, mais sans rapport avec la Saint-Cochon fêtée au même moment ; aujourd'hui encore, il paraît que certains Insoumis s'y plaisent. On a vu la dernière manifestation publique de cet état d'esprit lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques en juillet dernier, avec une Marie-Antoinette tenant sa tête entre ses mains...

On citera avec intérêt

Emmanuel Macron relevant, il y a dix ans, qu'il y a aujourd'hui un « absent [...] la figure du Roi, dont [...] le peuple français n'a pas voulu la mort », ajoutant même que « la démocratie française ne remplit pas l'espace ». On y ajoutera ce qu'exposait en 1957 un universitaire de Princeton, Ernst Kantorowicz, sur Les deux corps du Roi, où il expliquait que le corps terrestre du souverain se doublait d'un corps politique exprimant la communauté nationale dans toute sa continuité. Coupée, donc, le 21 janvier.

Précy

Bayrou manœuvrier ou funambule ?

Agrégé de lettres classiques, François Bayrou appartient à une espèce dont on n'est pas sûr qu'elle se reproduise, celle des hommes politiques sachant écrire. Mais, peut-être parce qu'il n'a enseigné que durant six ans, il se révèle moins bon à l'oral. D'où un texte un peu soporifique lors de la présentation de sa politique le 14 janvier. Certes, dans ses propos on trouve d'incontestables accents de vérité. Ainsi sur l'Éducation nationale, où « les étudiants de première année [...] ne parviennent pas à écrire un texte simple, compréhensible avec une orthographe acceptable ». Ainsi sur l'immigration, « d'abord une question de proportion [...] l'installation d'une famille étrangère dans un village, c'est un mouvement de générosité qui se déploie, mais quand trente familles s'installent, le village se sent menacé et des vagues de rejets se déploient. » Ainsi sur la dette

publique, avec « tous les partis d'opposition demandant sans cesse des dépenses supplémentaires ». Ainsi sur les retraites, puisque, « sur les plus de 1 000 milliards de dette supplémentaire accumulée par notre pays ces dix dernières années, les retraites représentent 50 % de ce total. » Ses propos se sont révélés plus convenus sur la Russie et l'Ukraine, comme sur la Chine et sa politique commerciale agressive. Tout centriste qu'il soit, il a placé sur le même plan les États-Unis de Donald Trump et d'Elon Musk, emboîtant le pas à la classe politique et médiatique.

On a pu regretter de ne pas l'entendre s'engager clairement sur les sujets régaliens, comme l'insécurité ou l'islam politique. Évidemment, il se situe à cent lieues des hystéries proférées et entretenues par l'extrême gauche, mais on n'oublie pas que, durant ses quatre ans au ministère de l'Éducation nationale, il avait pour politique de s'entendre avec les syndicats d'enseignants. En fait, en bon manœuvrier, il a réussi à obtenir des socialistes un accord non pas de non-censure mais au cas par cas, qui lui a permis de faire tout de suite implorer la gauche telle qu'elle s'était constituée au sein du Nouveau Front populaire – même si, assez curieusement, communistes et écologistes, plus proches habituellement des socialistes que des Insoumis, ont suivi ces derniers. Quant au Rassemblement national, il attend son heure, marquée par l'introduction de la proportionnelle.

La mise en œuvre de nouvelles orientations a d'une certaine manière commencé avec le lâchage par Elisabeth Borne de la ligne de Gabriel Attal sur des sujets comme

les groupes de niveau, le brevet obligatoire pour entrer en seconde ou la suppression de 4 000 postes d'enseignants. Restent les rapports avec Emmanuel Macron, qui n'a pas dû apprécier la réécriture annoncée de sa réforme des retraites, ce qui ne plaît d'ailleurs pas davantage aux Républicains. Le Premier ministre se lance ainsi dans un exercice d'équilibriste avec des négociations qui débiteront après la remise d'une mission de chiffrage par la Cour des comptes, qui « permettra d'avoir une vision de l'avenir », à défaut d'en avoir une lui-même.

Jean-Gabriel Delacour

Grippe

Ceux qui travaillent dans le milieu de la santé, qui sont dans les relations humaines ou qui, tout simplement, ont un réseau amical étendu, même virtuel sur les réseaux sociaux, se rendent compte que nous sommes en pic d'épidémie d'infections respiratoires aiguës (grippe, bronchiolite, covid 19...). On n'en finit pas d'apprendre que tel ou tel a eu une grippe sérieuse, parfois tellement sévère qu'il a fait un malaise au bureau ou chez lui, éventuellement avec évacuation en ambulance et passage au service des urgences, voire en hélicoptère d'un hôpital débordé à un autre mieux équipé. Des Ehpad ferment à nouveau leurs portes aux visiteurs.

C'est normal puisque deux à six millions de Français sont touchés chaque année par ces virus qui ne font pas moins de 10 000 morts par an, essentiellement des personnes âgées, à qui on recommande donc de se faire vacciner. Un réseau baptisé Sentinelle est chargé

d'observer le phénomène. Il estime que 4,6 millions de personnes consultent en présentant les symptômes de ces affections virales, en général guéries spontanément en deux ou trois semaines. Sauf pour les personnes qui ont déjà une maladie sous-jacente, notamment une affection pulmonaire, sauf pour les personnes âgées de plus de 65 ans donc, sauf pour celles qui ont la malchance de rencontrer plusieurs virus en même temps ou successivement. Car il y a bien d'autres épidémies qui se propagent à plus ou moins bas bruit, en plus de cette satanée covid toujours présente sous des formes plus ou moins bénignes mais parfois longues et qui peuvent avoir de lourdes conséquences sur la vie professionnelle et familiale.

Pour ce qui est de la grippe, on signale actuellement des situations épidémiques alarmantes en Martinique, Guadeloupe et Guyane. À Mayotte on évoque une pré-épidémie qui fait craindre le pire !

En métropole, ce qui est regrettable c'est qu'alors que l'on a assisté naguère à de véritables épisodes de bourrage de crâne pour inciter les Français à faire attention à eux, désormais – probablement faute d'un gouvernement opérationnel – c'est le grand silence médiatique. Or porter un masque quand on est malade, plus pour protéger les autres que soi-même, se laver les mains régulièrement et/ou utiliser du gel hydroalcoolique et éviter de faire la bise ou même de se serrer la main relève du bon sens. Il est vrai que lorsqu'on constate que les moyens de transport collectifs sont saturés (en partie du fait du manque de personnel – à cause de la grippe ?) et

que les personnels dédiés au nettoyage systématique des barres et poignées à l'intérieur des métros, tramways ou bus ont disparu, on devient fatalistes. Ces personnels n'étaient sans doute pas très motivés ni efficaces. Ils avaient cependant le mérite de rappeler à chacun les règles élémentaires de prudence.

Frédéric Aimard

Logement Une étiquette à 100 milliards d'euros

Selon les calculs réalisés par Real Estech, faire passer tous les logements étiquetés G et F au niveau D améliorerait l'empreinte carbone de la France de 0,6 %. Cela représente la moitié des émissions de la plus grosse usine française. Tout cela pour un coût estimé à près de 100 milliards d'euros.

Rappelons que les logements classés G au diagnostic de performance énergétique (DPE) ne peuvent plus être mis en location sans rénovation préalable depuis le 1er janvier 2025. Ce sera le tour des logements classés F en 2028.

Philbert Carbon

Retraites

Le patron du Medef, Patrick Martin, propose de faire des économies budgétaires en supprimant l'abattement fiscal de 10 % sur leurs revenus imposables accordé aux retraités par le gouvernement Barre (loi de finances pour 1978). Cet abattement accordé pour tenir compte notamment des frais de santé des retraités est limité actuellement à 4 321 € par an. Les salariés bénéficient, eux,

l'Abbé Pierre ont été documentées dans un troisième rapport par le cabinet Egaé mandaté par la fondation Emmaüs. Le nombre de témoignages recueillis est jusqu'à présent de 33. Le président de la Conférence des évêques de France, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, a demandé au Procureur de Paris d'ouvrir une enquête sur l'Abbé Pierre malgré la prescription.

■ **Îles australes** : Les 37 scientifiques et militaires hivernant sur l'île française d'Amsterdam (2 800 km au sud de la Réunion) ont été évacués le 15 janvier à cause d'un incendie qui a touché la base Martin-de-Viviès.

■ **Commerce** : Après un accord avec ses créanciers, ses banques et l'État, la chaîne des bazars Gifi, a annoncé le 17 janvier un plan de relance avec le maintien de 630 magasins et une nouvelle équipe de direction prenant la suite de son fondateur Philippe Ginestet, 70 ans.

■ **Élections** : La candidate Renaissance Camille Galliard-Minier, ancienne suppléante d'Olivier Véran, a remporté l'élection législative partielle de Grenoble du 19 janvier, avec 64,3 % des voix, ce qui donne un député de plus pour le bloc central aux dépens du NFP. La participation n'a été que de 38,25 %.

Le député La France insoumise Louis Boyard est candidat à l'élection municipale anticipée de Villeneuve-St-Georges (Val-de-Marne) les 26 janvier et 2 février.

■ **Disparition** : L'ancien ministre de l'Agriculture, puis ministre d'État de Monaco, Didier Guillaume est mort le 17 janvier à 65 ans.

d'un abattement forfaitaire de 10 % pour frais professionnels, avec un minimum de 495 € sauf si la rémunération déclarée est inférieure à cette somme, et un maximum de 14 171 €.

Patrick Martin a raison de dire que les abattements des retraités ne sont pas toujours justifiés, mais ceux des salariés non plus, du moins dans leur caractère forfaitaire. Ils conduisent à des injustices, comme toutes les niches fiscales, entre ceux qui ont réellement des frais professionnels, ou autres pour les retraités, et ceux qui n'en ont pas ou moins.

Les salariés ou les travailleurs indépendants ont des frais professionnels qu'il est légitime de déduire du revenu imposable, mais les retraités ont des frais d'assurance complémentaire qui sont non déductibles alors qu'il serait légitime qu'ils le soient.

Les cotisations de mutuelle d'entreprise versées par les salariés, cumulées aux cotisations de prévoyance complémentaire, sont déductibles dans la limite d'un plafond égal à 5 % du plafond de la Sécurité sociale -PASS- (2 056,80 € en 2021) + 2 % de la rémunération annuelle brute, sans pouvoir dépasser 2 % de 8 fois le PASS, soit 6 581,76 € en 2021.

En lieu et place d'un abattement forfaitaire de 10 %, le même plafond de déduction pourrait être accordé aux retraités pour leurs assurances complémentaires de façon à les inciter à y souscrire. En même temps le forfait de déduction de 10 % serait supprimé pour les salariés qui continueraient d'être autorisés, comme ils le sont aujourd'hui, à déduire leurs frais professionnels réels et justifiés sans plafond.

Tous seraient traités de la même manière en attendant une réforme plus audacieuse en faveur d'un impôt à taux unique pour tous (flat tax) couplé à une suppression de toutes les niches.

Jean-Philippe Delsol

Désolation

Je ne méprise personne même ceux qui ne m'aiment pas ou mes adversaires et concurrents. Je ne parle pas d'ennemis internes dans une démocratie. J'essaie de convaincre en défendant fermement mes opinions. Je crois en la République qui débat et en ses valeurs. Pas en la violence ou à la pression de la rue, ou aux coups de gueule et aux ricanements morbides d'individus qui prêchent la haine de l'autre.

Je ne suis rien et ne présente que moi, mais je m'exprime comme tous les inconnus qui ont festoyé place de la République à Paris et ailleurs à l'annonce de la mort de J.-M. Le Pen pour qui je n'ai jamais voté. Ils ont tourné un remake de danse avec les loups sauf que Kevin Costner avait un message de paix. Il est effectivement plus facile et sans risque de s'attaquer à un individu qui ne peut plus se défendre. Quel héroïsme de la part des échevelés mentaux notamment de ceux et celles qui sont étudiants de grandes écoles et veulent prendre le pouvoir et gouverner. Le pape François devrait leur dire : « père pardonne leur car ils ne savent pas ce qu'ils font ». J.-M. Le Pen n'était que le père de Marine ce qui ramène le propos à de justes proportions. Mais comme ils sont contre les religions sauf celle qu'ils considèrent comme stigmatisée sur notre sol et en de-

hors ils se contentent d'un feu de joie intellectuelle. Ils m'inquiètent car si l'avenir est fait d'intolérance, de liberté d'expression orientée et d'anathèmes, où se situera l'union des citoyens indispensable pour que la société s'apaise et progresse ?

Après presque 50 ans de barreau, d'élu local et autres responsabilités publiques, j'ai une petite expérience de la nature humaine. Je ne partage pas l'optimisme de J.-J. Rousseau. Je préfère Voltaire. Et comme l'a dit Socrate *je sais que je ne sais rien*. J'ai évidemment été jeune et confronté au principe de réalité tout en conservant mes convictions. Comme avocat j'ai perdu autant, ou un peu moins soyons prétentieux, de jugements que j'en ai gagnés. J'en ai voulu aux juges et aux confrères adverses mais pas au point de les nier ou vouloir leurs disparitions. J'aurais dû être meilleur. En politique j'ai souvent choisi le mauvais cheval. Certains, que j'ai soutenus, font face aux juges correctionnels actuellement. Mais ils sont innocents ! Je me suis trompé et j'ai commis des erreurs que je me suis efforcé de réparer au plus vite. C'est la vie et c'est pourquoi il ne faut pas être excessif. On doit avoir l'esprit ouvert.

Les danseurs de ballet anti-Le Pen honni ont pris le roman noir de Boris Vian J'irai cracher sur vos tombes au pied de la lettre. Ils ont été indignes. Même pas méchants à la manière satirique de Charlie Hebdo martyrisé. Ils ont montré un visage sarcastique inadmissible, qui fait douter de l'homme et d'une minorité sans foi ni loi. Ils ont déshonoré leurs causes et j'espère qu'il y aura un effet contre-productif. Ils n'ont plus de diable

vivant qui les faisait exister. Peut-être vont-ils trouver un Dieu du bien sélectif selon leurs critères ?

Ce n'est pas pour autant que l'on approuve ce que J.-M. Le Pen a dit ou écrit comme ses saillies inacceptables et des prises de position révoltantes. Il était son propre défenseur provocateur avec talent oral et culture. Et abus odieux dans le cynisme et l'interprétation de l'Histoire. Les tribunaux ont tranché. Mais l'homme est rarement tout blanc ou tout noir. M. Le Pen n'a jamais gouverné. On ne peut donc lui reprocher des décisions concrètes qui auraient nui à tel ou tel et créé un régime autoritaire sinon dictatorial. M. François Mitterrand, avant d'être lui-même président avec les communistes comme alliés, avait dénoncé le coup d'État permanent du général de Gaulle. Était-ce juste ?

Il ne faut pas avoir la mémoire sélective. Si à juste titre on dénonce les nazis et la collaboration de Pétain, il ne faut pas oublier Trotski et Staline – et leurs compagnons de route français – avec les millions de morts plus les goulags. Ni Mao Tse-Toung ou Pol Pot. Pour l'Algérie on doit dénoncer ce que M. Le Pen a ou aurait fait de mal, dans le contexte de la guerre avec les atrocités des fellaghas, le sort des harkis et des pieds noirs, puis dans les années 1990 la guerre civile interne dont l'écrivain Boualem Sansal est actuellement victime. Outre le terrorisme. Et une rancune inextinguible contre la France.

Il faut réfléchir avant de faire la fête. D'autant plus qu'au-delà des hommes les idées restent et peuvent s'aggraver si on les exa-

gère. Ou changer de camp. Ainsi en matière d'antisémitisme l'extrême gauche n'est pas avare.

Sur les champs de bataille, on enterre les morts et parfois on leur rend hommage. C'est simplement de l'humanité. L'écrivain BHL a écrit « un grand cadavre à la renverse » pour constater la quasi-disparition du parti socialiste donc de forces républicaines sociales démocrates qui essaient aujourd'hui de survivre. On n'a pas piétiné le moribond.

Ne faisons pas un martyr d'un simple homme politique. Il fut patriote on dirait souverainiste aujourd'hui. Comme un nombre croissant de citoyens de gauche comme de droite. Est-ce une tare ? Faut-il pour autant s'essuyer les pieds sur ce corps électoral sincère ou lui donner du cannabis pour qu'il rêve de chimères ? Ce serait petit, mesquin et vain. L'outrance n'efface rien.

Les faits sont têtus. Les préoccupations de M. Le Pen sont au centre des débats contemporains.

La tolérance des tango-tistes est égale à zéro. Ils ignorent ce que veut dire débat démocratique, opinions dissidentes et pourtant ils fréquentent ceux qui mettent le bazar à l'Assemblée en contestant tout et son contraire. La fraternité leur est un mot inconnu. Ils pensent détenir la vérité quitte à l'imposer de force et à éliminer ceux qui résistent. Ou poser des cibles. Je les plains. Ils ne sont pas l'avant-garde éclairée de quoi que ce soit. Ils ont fermé les lumières en révélant leurs vrais caractères.

Ils nuisent à la France qui veut rester ce qu'elle est : protectrice de l'humanisme et des valeurs universelles et modèle de rapprochement entre les individus et les peuples. Mais pas avec eux car on doit tendre vers

la grandeur. Que les vivants fassent au mieux.

Pierre Desproges a déclaré : « Quand Brassens est mort j'ai pleuré comme un môme. Avec [la mort de] Tino Rossi j'ai repris deux fois des nouilles... ». Est-on autorisé encore à rire ? Et blâmer ceux qui n'ont aucune limite dans l'abjection.

Christian Fremaux

Jalons

C'était il y a 40 ans. Un groupe d'étudiants, amateurs de canulars, manifestait devant le métro Glacière à Paris en protestant contre l'hiver : « Verglas assassin, Mitterrand complice ! », « The chaud must go on ! », « À bas la calotte glacière ! », « La jeunesse emmerde la Météo nationale ! ». Certains de ses membres sont devenus célèbres sous les pseudonymes de Karl Zéro, Basile de

Koch, Frigide Barjot, Monsieur Albert... Un groupe de presse, « Jalons », en naquit avec, comme spécialité, les pastiches de journaux en vue – *Le Monstre*, *Laberration*, *Coin de rue-Images immondes* – pour des tirages parfois impressionnants et d'autres fois des procès retentissants.

Le 12 janvier dernier à 15 heures, l'hiver étant revenu, quelques rescapés et de nouveaux amis étaient à nouveau devant le métro Glacière pour un dépôt de gerbe commémoratif sous la bannière « *Jalons avait vu juste !* » et avec des pancartes « *Sauvons les ours bipolaires* » ou plus sobrement intitulées « *pancarte* ». La grande agence américaine Getty a consacré un reportage photographique à l'événement. Comme le froid, l'humour conserve, sinon les corps du moins la bonne humeur.

Paul Chassard





Un témoin et acteur du socialisme agricole

L'ancien ministre socialiste de l'Agriculture Henri Nallet est mort l'an dernier à l'âge de 85 ans. La Fondation Jean-Jaurès, qu'il présida de 2013 à 2022, vient de faire paraître un livre posthume d'entretiens menés par Émeric Bréhier. De quoi mieux connaître l'itinéraire de ce Périgourdin entré dans le monde agricole au mitan des années 1960 comme permanent syndical dans le sillage de Michel Debatisse, secrétaire général de la JAC (Jeunesse agricole catholique) puis du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) avant de présider aux destinées de la FNSEA. Si Henri Nallet rompra rapidement avec cet Auvergnat foncièrement centriste, il fera carrière à l'INRA. Dans les mois qui précéderont mai 1981, il participe à la rédaction du programme agricole de François Mitterrand.

C'est donc en toute logique qu'Henri Nallet rejoint l'Élysée après la victoire du candidat socialiste. Il y sera l'interlocuteur des ministres successivement chargés de l'Agriculture, Édith Cresson puis Michel Rocard. Lorsque ce dernier démissionne en 1985, c'est Henri Nallet qui lui succède. Il re-

viendra une seconde fois rue de Varenne en 1988 avant d'achever sa carrière ministérielle, de 1990 à 1992, place Vendôme, comme garde des Sceaux.

Ministre de l'Agriculture, Henri Nallet eut à gérer des relations complexes avec la FNSEA, organisation hostile au pouvoir socialiste et peu disposée à laisser prospérer un pluralisme syndical. Il fut aussi très absorbé, au niveau européen, par les négociations autour de la réforme de la Politique agricole commune.

À la lecture de ces entretiens, on sent une amertume face à l'évolution de la gestion européenne de notre agriculture durant les trois dernières décennies : « Regardez par exemple la déclaration de la Commission européenne de juillet 2002 pour justifier la réforme de la PAC : pas l'ombre d'une idée sur la production agricole en tant qu'elle est une activité humaine, rien que du budget, de l'environnement, de l'OMC, des motifs externes au sujet. » Reconnaissons à Henri Nallet une certaine lucidité.

Jérôme Besnard

Henri Nallet, *Réflexions sur un itinéraire politique*, Le Bord de l'eau, 168 p., 10 euros.



HEBDOMADAIRE LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : 30 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com



Le commerce des fèves pour galettes

Il se sera vendu cette année plus de soixante millions de galettes « des rois » en France. A priori, elles sont toutes équipées d'une fève. 95 % d'entre elles sont conçues en France, mais fabriquées au Vietnam et en Chine.

Il reste une poignée de fabricants en France dont l'un implanté près de Grenoble qui en produit un million chaque année. Mais il est évident que la production française coûte beaucoup plus cher. Ces fèves sont des outils de communication pour les boulangers pâtisseries et il est courant que des commandes se fassent pour représenter un monument local, une figure emblématique. Elles sont emblématiques, moulées et peintes à la main, de plus en plus colorées. On les trouve en porcelaine, verre et métal doré. De plus en plus les

fabricants conçoivent également une grande diversité de couronnes et de sacs en harmonie avec les fèves.

Les collectionneurs de fèves s'appellent des fabophiles qui n'hésitent pas à échanger leurs doublons. Un marché existe également dans la vente de coffrets présentant une multiplicité de fèves.

C'est en Alsace certainement qu'une passionnée collectionneuse de fèves s'est fait connaître. Jacqueline Goepfert en posséderait plus de 182 000 exemplaires dans sa maison.

La tradition de la fève qui remonte au XV^e siècle n'est pas près de s'éteindre. On compte nombre de rendez-vous, une association nationale, des congrès, des bourses d'échange, un journal, etc. Tout un monde.

Philippe Buron Pilâtre



C'est l'histoire d'une jeune femme qui retrouve l'histoire familiale, les secrets d'il y a deux générations, la génération qui vivait la shoah. Une jeune femme qui ouvre des portes, qui assemble des moments. Qui trouve les monstres.

Elsa Rozenknop, autrice et seule sur scène, aborde cette histoire comme un conte. Tout peut arriver dans un conte, elle prend les mots au sens propre, elle les déforme, elle en joue. Avec la musique particulière de la voix des conteurs, elle raconte comme on épluche un oignon. Avec ses mots fins, elle invoque les temps. D'une intonation, elle passe d'un personnage à l'autre, elle est l'autrice, la narratrice, une galerie de personnages. Sur la scène vide, se dessinent son univers, son histoire, l'Histoire. Sur la scène vide, le public rencontre ses monstres. Sur la scène vide, elle dévoile le monstre caché, le dompte.

Elsa Rozenknop emporte le secret qui la mine, qui

mine sa famille, dans la beauté onirique que permet le conte. J'ai savouré les modulations de sa voix, la précision de ses gestes, son jeu tout autant que la mise en scène précise de Guillaume Ravoire. Sans oublier la lumière de Romain Mazaleyras et le son de Steven Barret, deux partenaires sur lesquels s'appuyer.

Si la transgénéalogie est un sujet récurrent au théâtre, Elsa Rozenknop l'aborde par le biais du conte. Conteuse de talent, elle emporte le spectateur dans son monde onirique, parfois loufoque, elle l'invite à boucler sa propre quête. *La Fileuse de Nuit* est un beau spectacle, finement interprété par une comédienne de talent, acceptez son invitation, savourez-le.

**Guillaume d'Azémar
de Fabrègues**

Au Théâtre La Flèche jusqu'au 12 mars 2025. Mercredi : 19 h 00. Durée : 1 h 05. Texte : Elsa Rozenknop. Mise en scène : Guillaume Ravoire. Avec : Elsa Rozenknop. Compagnie : Roze'n'Barb. Visuel : Florent Drillon.

Le baiser au lépreux

par Fabrice de Chanceuil

Les samedi 25 et dimanche 26 janvier a lieu la 72^e Journée mondiale des malades de la lèpre. Cette journée, en fait deux jours, est organisée tous les ans le dernier week-end de janvier depuis 1954. Sa création en revient à Raoul Follereau, sur une idée de l'Abbé Balez.

Depuis son origine, la Journée mondiale des lépreux, devenue en 2023 celle des malades de la lèpre, vise deux objectifs : d'abord permettre que les lépreux soient soignés et traités comme les autres malades, en respectant leur liberté et leur dignité d'êtres humains et ensuite, suivant l'expression de son fondateur, « guérir les biens portants » de la peur absurde et parfois criminelle qu'ils ont de cette maladie et de ceux qui en sont atteints.

Raoul Follereau (1903-1977), écrivain et journaliste français, reconnaissable à la lavallière qui ne le quittait jamais, avait été confronté pour la première fois à la lèpre lors d'un voyage en Afrique dans les années 1920. Il avait alors décidé d'en faire l'un des combats de sa vie mais c'est son hébergement, pendant la guerre, chez les Sœurs missionnaires de Notre-Dame des Apôtres, qui va lui permettre de concrétiser son engagement. Pour soutenir leur léproserie d'Adzopé en Côte-d'Ivoire, il va commencer à collecter des fonds à travers l'Europe et l'Amérique du Nord.

Dans sa lutte, il fait égale-

ment la rencontre de l'Ordre de Malte qui, dès son origine au XI^e siècle, s'est investi dans les soins apportés aux lépreux. C'est donc assez naturellement que Raoul Follereau, en 1954, l'année de création de la Journée mondiale, est élevé au rang de commandeur de l'Ordre du mérite de l'Ordre souverain de Malte.

Afin de pérenniser son action, sont créées en 1968 les fondations devenues, en 1984, la Fondation Raoul Follereau. Même si celle-ci n'est pas vouée exclusivement à la lèpre, cette dernière constitue une part importante de son activité, notamment pour la prévention et le dépistage de la maladie.

De son côté, l'Ordre de Malte, plus particulièrement sa branche française, présente dans tous les pays francophones, poursuit son action dans le même sens. Dans sa vocation au service des pauvres et des malades, il est engagé sur tous les fronts : la recherche, dans l'espoir raisonnable de trouver un jour un vaccin, la prévention par des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des populations concernées, les soins grâce à la mise au point et à la diffusion d'un traitement trithérapeutique ainsi que la pratique d'interventions chirurgicales et l'appareillage des personnes handicapées quand la lèpre a déjà fait subir ses conséquences.

La lèpre n'est pas une fatalité dans les pays où elle

sévit, plus particulièrement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Depuis 40 ans, le nombre des lépreux a été divisé par cinq, passant de 15 millions à 3 millions de personnes touchées.

Cette maladie reste néanmoins une réalité du présent et ne doit pas être considérée comme appartenant seulement aux temps bibliques. De fait, deux chapitres du Lévitique (13 et 14) lui sont consacrés tandis que dans l'Évangile, le Christ guérit une fois un lépreux (Marc 1, 40-45) et une autre fois dix lépreux (Luc 17, 11-19). Au-delà de la maladie, la lèpre évoque l'impureté et le péché mais aussi l'exclusion et le désir de justice que la guérison permet de restaurer.

C'est sans doute la raison pour laquelle l'Église, à travers ses œuvres et ses membres, s'est toujours impliquée dans la lutte contre la lèpre et la défense des lépreux. Outre ceux mentionnés plus haut, des figures de sainteté méritent d'être citées. Joseph de Veuster (1840-1889), plus connu sous le nom de Damien de Molokaï est un prêtre belge, de la congrégation des Pères de Picpus, considéré comme le saint des lépreux pour leur avoir consacré sa vie sur une des îles Hawaï où les lépreux étaient relégués. Devenu lui-même lépreux, il a été canonisé par le pape Benoît XVI en 2009. Après lui, le flambeau a été repris par Marianne Cope (1838-1918), religieuse franciscaine américaine d'origine

allemande qui mena son apostolat sur la même île sans être atteinte par la maladie. Elle a été canonisée par le même pape en 2012. Un autre prêtre, Pierre Donders (1809-1887), rédemptoriste néerlandais, a lui aussi dédié sa vocation aux lépreux du Suriname, lui valant d'être déclaré bienheureux par le pape Jean-Paul II en 1982. Enfin le capucin italien, Daniele da Samarate (1876-1924), est devenu vénérable par décret du pape François en 2017 pour ses vertus héroïques déployées à l'égard des lépreux du Brésil.

En leur souvenir et surtout pour la charité due aux lépreux, sans doute les plus pauvres des plus pauvres, ne manquez pas de faire bon accueil aux quêteurs de la Fondation Raoul Follereau et de l'Ordre de Malte France qui sollicitent votre générosité samedi et dimanche. ■

